



Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
 ALSH ☎ 02.96.25.43.16.
 Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
 Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddillamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	/
Mercredi	15 h 30/18 h	
Vendredi	16h45/17h45	13 h 45/15 h 45
Samedi	10 h / 12 h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.
 « 1 rue des Bruyères »

Consultations sur rendez-vous : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ;
 Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
 Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
 Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
 Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.
 Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
 ☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudeac Communauté Bretagne Centre :
www.loudeac-communaute.bzh ☎ 02.96.66.09.09

Presse locale, Les correspondants :
Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES
 Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr
Le Télégramme : M. Michel BOSCHER.
 Tél : 06.26.07.58.39/02.96.26.00.03
boscher_michel@orange.fr

Le Courrier Indépendant : M^{me} Dominique CRASE
 Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com

Mairie ☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr **Site :** www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
Adjoint : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier
 Robert Moisan - Christelle Urvoix - Michel Harnois

Sur rendez-vous
 ☎ 02.96.25.40.03

DATE À RETENIR

22/10 : Repas à emporter – Ecole Notre Dame de Lourdes
13/11 : Jarret/frites – ACM Handball

INFORMATIONS MUNICIPALES

REPAS DU CCAS ANNULÉ : Au regard du contexte épidémique, le repas annuel du CCAS est remplacé par la distribution d'un colis de fin d'année à chaque Mottérieux de plus de 70 ans qui en fera la demande.

Les inscriptions pour recevoir un colis peuvent donc se faire par téléphone au 02.56.41.35.00, du lundi au vendredi, et ce, jusqu'au 19 novembre.

La distribution des colis sera réalisée par les membres du CCAS à partir du 10 décembre.

CIMETIÈRE : Tous les travaux de nettoyage et d'entretien à effectuer au cimetière doivent être terminés pour le **27 octobre**.

Jeudi 11 NOVEMBRE, commémoration de l'armistice

- ✚ 10 h 30, messe.
- ✚ 11 h 30, cérémonie au monument aux morts, dépôt de gerbes, minute de silence.
- ✚ Vin d'honneur offert par la municipalité.

Tous les anciens combattants, les élus, les enfants des écoles et la population sont invités à participer à cette cérémonie du souvenir.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Afin d'assurer la sécurité des usagers, M. Le Maire rappelle que les dépendances du domaine public et les accotements des voies publiques ne peuvent en aucun cas être entravés par des obstacles. Les piquets, jalons ou autres matériaux installés doivent être retirés. En cas d'accident, la responsabilité du riverain serait engagée.

REMERCIEMENTS

☎ Lors du décès de Mme **Anne-Marie VALLEE**, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants remercient les personnes qui, par leur présence, une carte, des fleurs, se sont associées à leur peine.

PETITES ANNONCES

À VENDRE :

- **Bois de chauffage**, chêne et châtaignier, coupé en 35 et 40 cm, fendu. ☎ 02.96.25.41.92.
- Cause surplus, **bois de chauffage**, chêne, hêtre et châtaignier, 220 € la corde livrée. ☎ 06.85.53.21.40.

DONNE : ● **Chatons** longs poils (nés vers le 20 août). ☎ 02.96.25.40.37.

DIVERS : Daniel et Anne-Marie NAFRAICHOUX rappellent aux chasseurs que pour des raisons de sécurité la chasse est strictement interdite sur leur parcelle de champ et de petit bois enregistrés sur le cadastre sous le numéro 87 a, b, c. situé au Brillot à La Motte. Ils les remercient pour leur compréhension.

COLLECTE DE SANG : **Mardi 26 et mercredi 27 octobre, de 11 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h** au palais des congrès à LOUDÉAC. Prenez rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr

LA PHARMACIE sera désormais fermée le samedi après-midi.

Célébration pour la Toussaint : le **lundi 1^{er} novembre à 15 h** à l'église.

SAPEURS-POMPIERS de PLOUGUENAST : Recrutement, nous avons besoin de VOUS !

Renseignements ☎ 06.24.55.39.25.

PERMANENCE CABINET INFIRMIER : **VACCINATION ANTI GRIPPALE.**

Le cabinet sera exceptionnellement ouvert du **26 octobre au 06 novembre de 9 h 30 à 10 h 30** (sauf le dimanche et le 1^{er} novembre) pour la vaccination contre la grippe saisonnière.

Venez avec votre carte vitale, le vaccin et le bon de prise en charge que vous avez reçu de votre caisse.

Nous restons, bien évidemment, à votre disposition, au cabinet ou à votre domicile, pour les personnes ne pouvant se déplacer dans ces créneaux horaires.

Cordialement,

Françoise, Guénola, Hélène, les infirmières.

JOB DATING : Vous recherchez un emploi ? Vous appréciez le contact avec les animaux ? Vous souhaitez intégrer une équipe à taille humaine ?

Hendrix Genetics organise un JOB DATING **le mardi 9 novembre 2021** à partir de 10 h à Plouguenast.

Pour vous inscrire, écrivez-leur à l'adresse suivante : recrutement@hendrix-genetics.com ou contactez les au 02.41.74.21.21

DÉCLAREZ VOS RUCHES jusqu'au 31 décembre.

➡ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

➡ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

Quels avantages pour les apiculteurs ? Connaître l'évolution du cheptel apicole ; Améliorer la **santé** des abeilles ; Mobiliser des **aides européennes**. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Relais Parents Assistants Maternels : Un nouvel atelier organisé par le service Petite enfance du CIAS de Loudéac Communauté ! A partir de novembre, venez découvrir le massage pour les enfants de 2 et 3 ans.

De quoi s'agit-il ? D'un enseignement de mouvements sous forme ludique à partir de comptines, d'une histoire simple abordant différents thèmes : météo, jardin, pizza ... Des gestes adaptés aux enfants de 2-3 ans et facile à retenir pour les petits comme pour les grands.

Les massages se pratiquent assis et habillés, sur le dos, les bras, la main et la tête.

Un moment de détente à partager en famille et à reproduire à la maison !

À Loudéac, espace Malivel, 1^{er} étage, **les mercredis 10 & 17 & 24 novembre** ; À 10 h, durée de 30 à 45 minutes

Animé par Karine Bourhy, instructrice certifiée mini-MISP

Gratuit. 5 familles maximum - Ouvert aux enfants de 2 et 3 ans accompagnés d'un parent.

Présence nécessaire aux 3 séances. Sur réservation au 02.96.66.60.50

VIE ASSOCIATIVE

Le Club de Handball organise son traditionnel jarret-frites ! Après cette période compliquée c'est l'occasion de se retrouver pour un repas en salle ! Rendez-vous le **13 novembre** à la salle Athéna sur place ou à emporter.

12 € adultes et 5 € enfant

Le pass sanitaire est exigé pour les repas sur place !

Cartes à vendre dans les commerces motterieux !

Venez nombreux

CLUB DE L'AMITIÉ MOTTÉRIEUX :

► Un repas sera servi le **jeudi 11 novembre à 12 h 30 à la salle Athéna**. (Réservé au club). Inscription avant le 31 octobre au 02.96.25.42.96 ou 02.96.25.46.89 ou 02.96.25.43.17.



ASM FOOTBALL :

Matches du 24 octobre : L'équipe A reçoit St Brandan à 15 h 30, délégué : C. GAUDIN. L'équipe B reçoit Ploelec/Lié à 13 h 30, délégué : J.P. DUPUIS.

INFORMATIONS DIVERSES

Deux champignons mortels dans la forêt de Loudéac

C'est la pleine saison des champignons. Le cueilleur peut trouver dans la forêt, des espèces comestibles à bonne valeur gustative (Cèpes et quelques autres bolets, Pieds-de-mouton, Girolles, Chanterelles, Trompettes-de-la-mort, Russule charbonnière, Lactaire délicieux, Meunier, Laccaire améthyste, Amanite vineuse ou Golmotte... pour les plus connus), des espèces plus ou moins toxiques et d'autres espèces abondantes, non toxiques, mais sans valeur gustative ou alimentaire. .



Amanite vireuse

Dès le mois d'août, certaines années, un beau champignon très blanc du chapeau au pied apparaît, l'**Amanite vireuse** (*Amanita virosa*). Le pied montre un anneau strié (en jupe plissée), sa base est enveloppée d'une sorte de sachet, la volve. Les lames sont blanches comme le dessus du chapeau. L'intoxication provoquée par sa consommation est aussi grave que celle causée par sa cousine l'Amanite phalloïde (que je n'ai jamais trouvée dans la forêt de Loudéac, elle se distingue par le dessus du chapeau coloré de gris-verdâtre). La victime souffre de troubles digestifs intenses consécutifs à une hépatite aiguë mortelle. Les premiers signes de l'intoxication sont souvent décalés par rapport à l'ingestion, de quelques heures à un ou deux jours, parfois plus.

Un autre beau champignon de la forêt de Loudéac est susceptible de causer une intoxication mortelle, le **Cortinaire très joli** (*Cortinarius speciosissimus*). Il se reconnaît à sa couleur brun-roux, à son chapeau pas très large, conique chez les individus jeunes, plus étalé par la suite et à son pied de teinte claire



Cortinaire très joli

avec des motifs en chevrons plus foncés. Les troubles manifestés à la suite de l'ingestion de ce Cortinaire résultent de la cessation irréversible de l'activité des reins.

La prudence s'impose au consommateur : on ne récolte pas les champignons entièrement blancs (dessus du chapeau, lames et pied blancs). Cette précaution permettra d'éviter de ramasser d'autres champignons blancs toxiques comme certains Clitocybes blancs. De même, on ne cueille pas de champignons entièrement brun roux afin d'être certain de ne pas rapporter le Cortinaire très joli. Certains Cortinaires sont comestibles mais l'identification certaine des espèces est souvent difficile même pour les mycologues. **On ne mange que les champignons dont on est sûr de l'identification** même si c'est parfois frustrant de devoir laisser à regret, faute de connaissances suffisantes, des champignons abondants dont on se dit qu'ils seraient peut-être comestibles. Il faut même se méfier lorsqu'on cueille des champignons que l'on connaît, surtout lorsqu'ils sont petits et qu'on en ramasse un grand nombre, comme les Chanterelles ; le Mycène pur (plus ou moins rose, toxique) peut être pris pour un Laccaire améthyste (comestible petit mais abondant, le "petit violet"). **Pierre DANET.**

Point-justice : des lieux d'accès au droit près de chez soi

Les différents lieux d'accès au droit partagent désormais une même appellation : les « *point-justice* ». Ce réseau local a pour but de relier les structures qui rendent un service commun. Grâce à son articulation avec le réseau France Services, chacun peut trouver près de chez lui un lieu où être informé, aidé et orienté pour faire valoir plus facilement ses droits.

À Loudéac il faut vous adresser : Point-justice – France services 15 rue de Moncontour 22600 LOUDEAC Tél : [02 96 66 48 37](tel:0296664837)

Point-justice : être accompagné par un expert

Vous pouvez trouver dans les point-justice une aide juridique gratuite, confidentielle et ouverte à tous sur les différents sujets qui vous concernent : famille, logement, travail, consommation... Des professionnels du droit et de la justice vous apportent leur expertise : juristes, avocats, conciliateurs de justice, notaires, huissiers de justice, délégués du Défenseur des droits, délégués du procureur de la République, associations d'aides aux victimes... Ces spécialistes peuvent répondre à des besoins locaux spécifiques. Par exemple, vous trouverez des permanences de juristes ou avocats spécialisés en droit des étrangers ou en droit de la famille dans des zones où le besoin d'accompagnement sur ces thèmes s'est accru.

France Services : trouver une information généraliste, réaliser une démarche

Les espaces France Services vous accueillent pour réaliser, seul ou accompagné par un agent formé aux interfaces numériques, un grand nombre de démarches administratives (déclarer ses revenus, gérer son prélèvement à la source, déclarer sa situation auprès de Pôle Emploi ou ses ressources à la Caf, renouveler ses papiers d'identité ou sa carte grise...). En matière juridique, vous y trouvez une information généraliste et vous pouvez être aidé dans les domaines suivants :



- être orienté vers un point-justice ;
- apprendre à utiliser le [site justice.fr](http://site.justice.fr) et ses principales fonctionnalités ;
- obtenir des coordonnées de professionnels de justice locaux (avocats, notaires, huissiers...);
- réaliser une démarche de demande d'extrait du casier judiciaire ;
- être orienté vers les associations d'aide aux victimes, et/ou vers le Bureau d'aide aux victimes (BAV) ;
- obtenir une présentation de la plateforme téléphonique d'aide aux victimes 116 006 ;
- être orienté vers le Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) du Tribunal judiciaire ;
- saisir le délégué du Défenseur des droits.

A noter : Le **3039** est le nouveau numéro unique de l'accès au droit. Ce numéro permet d'être mis en relation avec un Point Justice à proximité de son domicile pour obtenir une réponse à une question d'ordre juridique ou être orienté vers un dispositif particulier. Ce numéro est gratuit et accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.

VIE MUNICIPALE

- **Commission Bâtiments – Travaux communaux – Urbanisme du 06/10/2021 à 20 h**

Ordre du jour : Projet sanitaires publics

Membres présents : Henri FLAGEUL - Stéphane FOUCAULT - Robert MOISAN - Stéphanie BOUVET - Roselyne URVOY - Philippe BIDAN - Hervé LE DOUCEN.

Membres absents excusés : Gwenaëlle LAOUENAN - Lionel LE SAUX.

- **Commission Appels d'offres Voirie - Réseaux du 13/10/2021 à 11 h**

Objets : Travaux d'aménagement du lotissement des Noës

Membres présents : Henri FLAGEUL - Robert MOISAN - Erwan OLLIVRO - Paulette GICQUEL.

Membres absents excusés : Lionel LE SAUX - Philippe BIDAN.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE

Présents : Henri FLAGEUL - Stéphane FOUCAULT - Jocelyne LE TINNIER - Robert MOISAN - Christelle URVOIX - Michel HARNOIS - Lionel NOURY - Annie LE GOFF - Laurent CARREE - Roselyne URVOY - Gwenaëlle LAOUENAN - Stéphanie BOUVET - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Philippe BIDAN - Hervé LE DOUCEN.

Absents Excusés : Lionel LE SAUX pouvoir à Henri FLAGEUL
Erwan OLLIVRO pouvoir à Stéphane FOUCAULT
Brigitte LE DUC pouvoir à Stéphanie BOUVET

CRÉATION D'UNE COMMISSION « ECONOMIE ET SERVICES » : Le Conseil Municipal valide la création de la Commission « Economie et Services » et désigne les personnes ci-dessous membres de cette commission :
Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Michel HARNOIS, Erwan OLLIVRO, Annie LE GOFF, Lionel NOURY, Stéphanie BOUVET, Philippe BIDAN, Paulette GICQUEL.

TRAVAUX DU RESTAURANT SCOLAIRE : NOTIFICATION D'UNE SUBVENTION : Par courrier du 15 septembre dernier, le directeur-adjoint de l'ASP (Agence de Service et de Paiement) des Hauts-de-France, a notifié au Maire l'octroi d'une subvention d'un montant maximal de 18 976.60 €.

LOTISSEMENT DES NOES : RESULTAT DE LA CONSULTATION : Le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise SETAP pour 52 357.44 € TTC (lot voirie) et la proposition de l'entreprise SEEG pour 35 625.60 € TTC (21 105.60 € lot n°2 Eaux pluviales et 14 520.00 € lot n° 3 Eaux usées).

COMMUNICATION CITOYENNE : Le Conseil Municipal valide la mise en place de l'application ILLIWAP pour un abonnement annuel de 748.80 € TTC (abonnement + flux RSS). Ce dispositif a pour but d'informer la population en temps réel, via le téléchargement de l'application sur un mobile, ordinateur ou une tablette. Les habitants peuvent alors être plus rapidement prévenus lors d'alertes météo ou de travaux par exemple. L'application peut également être en lien avec le site internet de la commune ce qui génère une alerte dès qu'une nouvelle information est mise en ligne.

ACQUISITION DE MOBILIER : Le Conseil Municipal valide la proposition de BCE pour 6 712.80 € TTC pour l'acquisition de 2 abris bus qui seront implantés au hameau de la rode et impasse Mathurin DUMONT.

AGENDA : Conseil Municipal le 8 décembre 2021